Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 31 juillet 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 31 juillet 1866, 1866-07-31

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45505

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (406r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction31 juillet 1866
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméSur l'affaire Jacquet. Godin prie Cantagrel de demander à Allez frères qu'ils envoient quelqu'un chez Jacquet se faisant passer pour un exportateur pour vérifier si Jacquet vend ses produits fabriqués par d'autres et prouver ainsi qu'il est en contravention avec le traité fait avec lui.
NotesFrançois Cantagrel répond à la lettre de Godin le 3 août 1866 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

Procédure (droit)
Personnes citées

- Allez frères
- Jacquet, François Alphonse

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 15/01/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45505?context=pdf

Guise le 31 juillet 1866

A Monsieur Cantagrel

Je voudrais bien mon cher ami que vous me rendissiez un service, a faire mettre a exécution par qui? c'est la ce qui m'embarrasse mais je crois que MM Allez seuls peuvent le bien faire, et j'espere qu'en leur communiquant cette lettre il voudront bien faire le nécessaire, mais la chose presse car la cour d'Amiens va statuer voici de quoi il s'agit.

Vous savez que Jacquet m'a fait un procès vous savez aussi qu'il m'a fait la cession du droit de fabriquer ses appareils a Gaz. je crois qu'il en fait fabriquer ailleurs qu'il offre aux exportateurs. le fait de cette contravention au traité fait entre nous a une assez grande importance pour être vérifié

Voyez donc MM Allez afin d'obtenir deux qu'ils fassent passer quelqu'un chez Jacquet et s'y présentant comme exportateur mais non pas au nom de MM Allez car l'on penserait que c'est moi qui envoie mais sous un nom qui laisse croire que c'est réellement pour l'exportation afin de voir ce que M Jacquet vend et si ce sont d'autres produits que les miens lui en acheter et les enlever de suite

Ma lettre du 21 est croisée avec la votre elle vous portait le pouvoir réclamé

Vous savez donc que organiser encore une voyage a Guise cette affaire entière ou Quartier noire mes complimens [illegible] votre famille et leur [illegible] vous

Cadin